



## PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DES HAUTS-DE-FRANCE BASKETBALL

qui s'est tenu le mardi 10 septembre 2019 à Phalempin à 18h

Présents : Mmes BARBRY N. - BRANDT C. - COESTIER E. - DANEL O. - LEIGNEL M.  
RUWET L.

MM. CATTELLE A. - CREPIN M. - DENEUX J. - DERUWEZ O.  
DESRUMAUX JL. - DEVOS C. - JORE P. - LEPRETRE G.  
LY SIN CHENG JM. - MERLIOT P. - MOLLET D.  
PRZYBYLA M. (à 18h50) - TARTARE J.M. - VANHAMME B.  
VERKINDT B.

Excusés : Mmes HEMBERT S. - LEFEBVRE N. - NONNON M.  
MM. LEROY B. - MEURISSE J.

Invités : MM. D'HALLUIN O. - DORMIEU M. - FRYDRYSZAK F. - NYS P. – WEBER M.

### **PRESIDENCE – P. MERLIOT**

Paul MERLIOT accueille les élus pour ce premier comité directeur de la saison 2019-2020.

Il revient ensuite sur l'activité de la présidence :

- Le 30/8 Il a participé au Bureau Fédéral à Dax, en marge du Campus FFBB :
  - . Jean-Pierre SIUTAT a été élu au Board de la FIBA
  - . La France est candidate à l'organisation du TQO féminin à Bourges
  - . Un service civique ne peut pas être en mission principale, OTM, arbitre ou joueur
  - . Les diplômes entraîneurs seront dématérialisés à partir de 2020-2021
  - . Automnales : 19 et 20 octobre au Novotel Lesquin. Au programme pour les dirigeants : Assises Compétition/Loisir, Basket Santé + eFFBB
  - . L'AG électorale de la FFBB aura lieu le 19/12/2020 au CNOSF
  - . Réunion de l'INFBB : la FFBB va se positionner comme CFA d'ici un an et demi.
- Le 01/09 Il a assisté à la JAPS à Arras et il a de nouveau constaté une forte participation.
- Le 04/09 Il a participé au Bureau et au Comité Directeur de la LNB.
- Le 07/09 Il a assisté à l'inauguration de la nouvelle salle rénovée A. Delaune à Gauchy et au recyclage des arbitres R3 et stagiaires à Arras
- Le 09/09 Il a assisté à l'inauguration de la nouvelle piste et terrain synthétiques du CREPS de Wattignies.

La formation Joueur d'Intérêt Général (JIG) programmée du 26 au 29 Août a été annulée car il n'y avait que 3 inscrits (+ 1 en 2<sup>ème</sup> année). Les quatre inscrits ont été orientés vers la formation proposée à Reims. Sur les 80 JIG validés la saison passée au niveau fédéral, seuls 50 se sont réinscrits cette saison. La FFBB va multiplier et renforcer les contrôles.

Dans le dossier des photocopieurs, le Président propose de contacter la brigade financière pour essayer de trouver un angle d'attaque. Pour mémoire il reste à verser 469 140€ d'ici 2023 (hors maintenance) pour 3 photocopieurs dont un n'a jamais été livré.

*Les élus valident à l'unanimité.*

## **SECRETARIAT GENERAL – O. DERUWEZ**

### **Carnet Rose**

Nous avons eu la joie d'apprendre la naissance de Mahé HOSSELET.

*Les élus félicitent Mathieu et Estelle HOSSELET ainsi que les frères de Mahé : Elliot et Evan.*

### **Carnet Noir**

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Pierre DOISE, de Roger PAMART et de Jean OISEL

*Les élus adressent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs amis.*

### **Adoption des procès-verbaux :**

Olivier DERUWEZ demande aux élus s'ils ont des remarques à formuler sur le PV du Comité Directeur du 11/06/2019 et sur le PV de l'AG du 22/06/2019.

*Les élus n'ayant pas de remarque à formuler, le PV du Comité Directeur du 11/06/2019 et le PV de l'AG du 22/06/2019 sont adoptés à l'unanimité.*

Olivier DERUWEZ fait un point sur les différents dossiers de demande de subvention :

Conseil Régional :

- Aide au pôle d'Amiens saison 2018-2019 : l'aide de 22 500 € a été versée
- Aide à la création d'emplois associatifs pérennes pour l'embauche de Martin WEBER : l'aide de 24 000 € a été validée. 12 000€ ont été versés.
- Accompagnement des Ligues Régionales : l'aide de 30 000 € a été validée. 15000€ ont été versés.
- Aide à l'achat d'un minibus : la demande d'aide de 10 000 € n'a pas encore été votée.

**Le Président tient à souligner que le Conseil Régional est très attentif à nos demandes de subvention et y répond favorablement dans la plupart des cas**

Etat :

- L'aide de 10 000 € au titre du BOP a été versée.
- Nous n'avons pas encore eu de retour sur le dossier CNDS 2019.

**Le Président remercie Olivier DERUWEZ pour le rôle très actif qu'il joue dans toutes ces demandes de subvention.**

### **Composition de la commission de discipline**

Olivier DERUWEZ propose aux élus la composition de la commission de discipline pour la saison 2019-2020 :

<b>PRESIDENT</b>	Bernard VERKINDT
<b>VICE-PRESIDENTS</b>	Philippe CHAPELET, Jean-Louis CARINCOTTE, Jean-François TEXIER et Didier HOCHARD
<b>CHARGES D'INSTRUCTION</b>	Philippe BARBRY, Jean-Claude COPIN, Michel DORMIEU, Isabelle MASSON, Jean MEURISSE, Brigitte TORNOR et Véronique VERVAECQ
<b>MEMBRES</b>	Nathalie BARBRY, Philippe BARBRY, Jean-Jacques BLONDELLE, Jacques CABOCHE, Jean-Louis CARINCOTTE, Rebecca CARRIER, Philippe CHAPELET, Jean-Claude COPIN, Sébastien DEHU, Thierry DEVILLERS, Jean-Philippe DIAZ, Frédéric DOMON,

Michel DORMIEU, Jean-Robert DUHAMEL, Claude GEILER, Bernard HAZEBROUCQ, Stéphane HERBAUT, Didier HOCHARD, Brigitte LEFEBVRE, Catherine LELEU, Guillaume LOMBARD, Isabelle MASSON, Jean MEURISSE, Sophie MOLLET, Claude PEPIN, Michèle ROBILLARD, Jean-Louis ROBILLARD, Julien ROUSSEL, Jean-Pierre SAMAILLE, Quentin SIMOENS, Philippe SIMON, Valérie SOUDAIN, Jean-François TEXIER, Brigitte TORNOR, Cédric VANCOILLIE, Bernard VERKINDT, Véronique VERVAECK.

20 voix Pour – 0 voix Contre

***La composition de la commission de discipline est adoptée.***

**Composition de la commission sportive**

Olivier DERUWEZ propose aux élus la composition de la commission sportive pour la saison 2019-2020 :

<b>PRESIDENT</b>	Jacques DENEUX
<b>VICE-PRESIDENT</b>	Gérard LEPRETRE
<b>MEMBRES</b>	Olivier D'HALLUIN, Philippe BARBRY, Bernard VERKINDT, Bertrand LEROY, les contrôleurs de feuilles de marque : Nathalie BARBRY, Sandrine DEBARGE, Anne-Laurence SIMON, Jean-Paul BLANPAIN.

Le secrétariat est assuré par Nathalie MUTOS et Sandra PUPPATTI.

20 voix Pour – 0 voix Contre

***La composition de la commission sportive est adoptée.***

***DIRECTEUR TERRITORIAL – M. DORMIEU***

Michel DORMIEU informe que l'acte officiel de cession du bâtiment de NOYON a été signé par le Président. La Ligue a touché la somme de 63 097,81 € déduction faite de tous les frais et du prêt en cours. **Rappel est fait que ce bâtiment avait été estimé avant la fusion à 170 000 €...**

IRFBB : Michel s'occupe de la partie administrative du projet. Il rappelle que l'IRFBB a été référencé au niveau de l'AFDAS.

Il ajoute que le programme des Automnales va être envoyé aux clubs.

***COMMISSION SPORTIVE – J. DENEUX***

**L'INTERSAISON : Les championnats 2019/2020  
MODIFICATIONS ADOPTEES POUR LA SAISON EN COURS**

**EN MASCULINS :**

- Retour à des poules de 12 équipes **au maximum**,
- Maintien d'un secteur Picard (en première partie au moins) et de filières sportives autonomes pour chaque niveau de championnat avec titres en phases terminales HDF.

Le retour à 12 (ou moins) s'est fait pour la saison par des montées exceptionnelles supplémentaires : 8 de R3 en R2 et 4 de R2 en R1.

En voici le détail :

Saison 2019/2020 / *Saison 2020/2021*

R1 : 2 poules de 10 secteur NPDC et 1 poule de 12 secteur Picard = 32

Fin de saison prévue en juin 2020 : 2 montées NPDC et 1 Picardie en N3 et 3NPDC+2Pic descentes en R2

**MODIFICATION SAISON N+1 : Passage à 2 poules de 12 en R1 soit 24 équipes**

**32 équipes actuellement soit 8 équipes en moins : 16 du secteur NPDC (-4), 8 du secteur Picardie (-4)**

**Modifications des modalités de fin de saison (Rééquilibrage des secteurs)**

✚ **Secteur NPDC : 2 montées en N3 et 6 descentes en R2**

✚ **Secteur Picard : 1 montée en N3 et 5 descentes en R2**

R2 : 3 poules de 10 en secteur NPDC et 1 poule de 10 en secteur Picard soit 40 équipes

Fin de saison prévue en juin 2020 : 4 montées dont 1 du secteur picard au moins. 8 descentes en R3

**MODIFICATION SAISON N+1 : 4 poules de 12 dont une pour le secteur picard.**

**Modifications des modalités de fin de saison (Rééquilibrage des secteurs)**

✚ **Passage à 4 poules de 12 en R2 soit 48 équipes**

✚ **soit 8 équipes en plus provenant des descentes de R1 : 6 du secteur NPDC, 2 du secteur Picardie**

R3 : 4 poules Hauts de France de 12 équipes dont une pour le secteur picard soit 48 équipes avec prévision pour juin 2020 : 6 montées en R2 et 16 descentes prévues en départements.

**Pas de changement structurel prévu pour la saison N+1. Prévoir 2 descentes supplémentaires venant de R2 en départements de picardie.**

**EN FEMININS :**

N.B. Une réflexion sera menée par la commission sur la possibilité de revenir à des poules de 12 avec, globalement, les mêmes effectifs d'équipes

R1 MODIFIÉE : 2 poules de 8 non sectorisées.

Fin de saison prévue en juin 2020 : 1 montée NPDC et 1 Picardie en N3

3 descentes en R2

**MODIFICATION Retour éventuel à une seule poule en deux saisons.**

**16 équipes actuellement : statu quo ou retour à 12 équipes programmées sur 2 saisons en réflexion**

R2 : 4 poules de 6, 3 en secteur NPDC et 1 en secteur Picard soit 24 équipes

Fin de saison prévue en juin 2020 : 2 montées HDF en R1

6 descentes en R3 dans les secteurs respectifs

**MODIFICATION souhaitée : 2 poules HDF de 12 en saison N+1 dont 6 équipes du secteur picard.**

R3 : 4 poules de 8 équipes, 3 en secteur NPDC et 1 en secteur picard soit 32 équipes

Fin de saison prévue en juin 2020 : 6 montées en R2

8 descentes en départements.

**Pas de changement structurel prévu pour la saison N+1.**

Saison 2019/2020 : EN JEUNES F et M :

Des championnats très recherchés !

En U13, U15, U17 M (18F), création, chaque fois que possible, au début ou en cours de compétition, de 3 niveaux : « élite », « excellence », « promotion » et publication du règlement général des droits de participations.

Comme pour chaque saison, pléthore de demandes d'engagements en U17, en augmentation chaque année. La bonne santé de notre championnat U20 ayant certainement un impact positif sur les U15 et U17.

Une amélioration intéressante chez les féminines où l'on a pu mettre en place des poules « élite » dans certains niveaux.

P.S : à déplorer les retards d'inscription de quelques clubs qui perturbent le travail de la commission et en particulier des secrétariats.

### Récapitulatif sur 3 saisons du nombre des équipes

Saison 2017/2018 :

#### EN MASCULINS

Secteur NPDC : 48 R3 + 24 R2 + 14 R1 = 86

Secteur Picard : 12 R3 + 12 R2 + 12 R1 = 36

**TOTAL HDF : 60 R3 + 36 R2 + 26 R1 = 122**

#### EN FEMININES

Secteur NPDC : 24 R3 + 12 R2 + 12 R1 = 48

Secteur picard : 12 R3 + 0 R2 + 8 R1 = 20

**TOTAL HDF : 36 R3 + 12 R2 + 20 R1 = 68**    **TOTAL F + M = 190 équipes**

Saison 2018/2019

#### EN MASCULINS

Secteur NPDC : 46 R3 + 24 R2 + 14 R1 = 84

Secteur Picard : 10 R3 + 12 R2 + 12 R1 = 34

**TOTAL HDF : 56 R3 + 36 R2 + 26 R1 = 118**

#### EN FEMININES

Secteur NPDC : 24 R3 + 12 R2 + 12 R1 = 48

Secteur picard : 8 R3 + 0 R2 + 8 R1 = 16

**TOTAL HDF : 32 R3 + 12 R2 + 20 R1 = 64**    **TOTAL F + M = 182 équipes**

Saison 2019/2020

#### EN MASCULINS

Secteur NPDC : 36 R3 + 30 R2 + 20 R1 = 86

Secteur Picard : 12 R3 + 10 R2 + 12 R1 = 34

**TOTAL HDF : 48 R3 + 40 R2 + 32 R1 = 120**

#### EN FEMININES

Secteur NPDC : 24(+2) R3 + 18 R2 + 12 R1 = 54

Secteur picard : 8(6) R3 + 6 R2 + 4 R1 = 18

**TOTAL HDF : 32 R3 + 24 R2 + 16 R1 = 72**    **TOTAL F + M = 192 équipes**

## STATUT ENTRAINEUR – CONTROLE DE DEBUT DE SAISON

Suite au contrôle de début de saison,

### RAPPEL des DISPOSITIONS TRANSITOIRES concernant le STATUT pour le SECTEUR PICARD

**Pour les divisions R1 Féminins et Masculins du Secteur Picard, si le club n'a pas d'entraîneur CQP en début de saison :**

Deux cas :

- Le club envoie un entraîneur en formation CQP P1 (donc de niveau initiateur ou par reconnaissance des acquis) avec un suivi assidu. Suppression de la pénalité financière.
- Le club n'envoie pas d'entraîneur en formation CQP P1 : amende réduite à 100 € par match cette saison, **150 € la saison 2019-2020** et 200 € la saison 2020-2021.

Un club qui n'est pas en règle avec le statut de l'entraîneur en fin de saison ne peut pas monter en N3.

**Pour toutes les autres divisions jeunes ou senior, en dehors de la dérogation du niveau de diplôme (MINIMUM formation INITIATEUR obligatoire), toutes les autres dispositions réglementaires et financières du présent statut s'appliquent lors de la saison 2019 / 2020.**

## CONTROLE REVALIDATION DES ENTRAINEURS

**Pour les clubs évoluant en R1, WEPS obligatoires : la liste des présents est en cours de vérification**

Pour ceux qui ne sont pas en règle, voir le programme de revalidation

## VERIFICATION DES LICENCES

### CONTROLE DES LICENCES

Les règlements sportifs généraux prévoient la vérification des licences. A été décidée la numérisation des licences et possibilité (obligation) d'une présentation d'une liste des licences avec photos de l'équipe

### STATUT CF/PN et CHARTES D'ENGAGEMENTS

**A l'attention de l'ensemble des clubs Championnat de France et Pré-Nationale : assurez-vous du statut CF/PN de vos joueurs et joueuses pour la saison 2019/2020 !**

La FFBB souhaite vous rappeler l'obligation pour l'ensemble de vos joueurs/ses, de posséder le statut CF/PN afin d'évoluer dans les divisions suivantes : NF1/NF2/NF3/NM2/NM3/PNF/PNM.

Pour rappel, les joueurs souhaitant évoluer dans ces divisions devront bénéficier du statut CF-PN. A cet effet, les joueurs devront transmettre à la Commission de qualification compétente, avec leur formulaire de licence, la Charte d'Engagements dûment signée (obligation valable également pour les joueurs/ses sous contrat JIG).

**La participation aux compétitions visées ci-dessus des joueurs ne justifiant pas du statut CF-PN sera considérée comme irrégulière et entraînera des conséquences sportives et financières.**

« Dès le début de la saison sportive, la participation d'un ou plusieurs joueurs ne disposant pas du statut CF-PN à une ou plusieurs rencontres, entraînera également des sanctions financières ou disciplinaires (cf. Règlements Sportifs Généraux) » :

- **1ère infraction pour une équipe** : pénalité de 200 € par manquement (= par joueur ne justifiant pas du statut CF-PN) prononcée par la Commission Fédérale des Compétitions ;

- **2ème infraction et pour toute infraction supplémentaire pour cette même équipe** : ouverture d'un dossier disciplinaire.

Par dérogation, les Joueurs et Joueuses bénéficiant d'un contrat homologué par la LNB ou d'une autorisation à participer délivrée par la CHNC ne sont pas soumis à cette obligation de justifier de la Charte d'engagements. (Art. 432-3 des RG FFBB)

## **NON UTILISATION DE L'E MARQUE**

Application de l'amende prévue dans les dispositions financières.

### **COMMISSION TECHNIQUE – C. DEVOS**

#### ***Intervention d'Olivier D'HALLUIN***

Olivier D'HALLUIN informe que la mise en route du site de l'IRFBB avance bien et qu'il devrait être opérationnel en fin de semaine.

#### ***Intervention de Fabien FRYDRYSZAK***

Fabien FRYDRYSZAK informe les élus que la rentrée des pôles de Wattignies et d'Amiens se sont bien passées. Il remercie Nathalie BARBRY et Paul MERLIOT pour leur présence.

Problème à gérer : grosse modification des emplois du temps des polistes.

Fabien propose d'inclure une formation E-marque et une initiation à l'arbitrage dans le cursus des polistes. David DESMIS et Mathieu HOSSELET seront sollicités dans ce sens.

Campagnes internationales 2019 des équipes de France :

- Wilson JACQUES a joué en U15 et termine invaincu sur le tournoi de l'amitié.
- Nathan DE SOUSA a joué en U16 et a fait une bonne prestation sur la compétition.
- Elias KHERZANE a joué en U20.

Demande de licence AS poliste demandée pour un jeune mais le joueur a une JC2.

***Philippe JORE indique qu'il faut solliciter Michèle ROBILLART qui procédera aux modifications nécessaires.***

Demande d'organiser une séance médicale pour faire les surclassements des polistes afin qu'ils puissent jouer des rencontres amicales contre des U17.

***Michel PRZYBYLA indique qu'il faut solliciter le docteur ABRAHAM.***

#### ***Intervention de Nathalie BARBRY***

Nathalie BARBRY est allée rencontrer les polistes lors de leur semaine d'intégration et les parents lors de la rentrée du pôle de Wattignies. Elle ira au pôle d'Amiens la semaine prochaine.

#### ***Intervention du Président***

Paul MERLIOT, pose la question de l'intérêt de poursuivre le Challenge Nando De Colo

#### ***IRFBB – J.M. LY SIN CHENG***

Jean-Michel LY SIN CHENG signale que le site de l'IRFFBB – partie entraîneurs – sera opérationnel à la fin de la semaine.

#### ***BASKET PENITENTIAIRE – J. MEURISSE***

Jean MEURISSE informe que la Ligue Régionale animera trois jours au centre pénitentiaire de Douai les 16, 17 et 18 septembre 2019.

Le 19/9 de 14h à 16h, Mathieu HOSSELET parlera de sa vie d'arbitre de Haut Niveau et de 16h à 17h l'histoire du Basket sera évoquée. Enfin il y aura quelques mots sur l'auto-arbitrage.

Le 17/9 de 13h30 à 17h : Animation Basket : Initiation, parcours d'adresse, jeux concours. Animation réalisée par Gayant Basket avec la présence de la Direction Régionale des Services Pénitentiaires.

Le 18/9 de 9h30 à 11h30 : Animation Basket Santé par deux animateurs diplômés mis à disposition par le club de Dourges. De 13h30 à 17h : Tournois

Une forte demande de participation est remarquée. Seuls 20 détenus seront sélectionnés sur les 76 demandes. Pour le Basket Santé, 15 à 20 inscriptions.

La Presse Locale sera autorisée exceptionnellement à être présente.

### **CRO – JM. TARTARE**

Jean-Michel TARTARE fait un bilan du recyclage des arbitres régionaux qui a eu lieu à Arras les 7 et 8 septembre 2019.

Niveaux	Arbitres	Échecs test physique (rattrapage)	Echec QCM (rattrapage)	Test physique à effectuer (non licenciés et/ou non validés COMED)	Absents
R1	28			3	1
R2	39	3		4	
R3	49		2	6	1
Stagiaires	14	1		4	
CRJ	28		5	5	2 + 1 arrêt
TOTAL	158	4	7	22	5

Au Total, 120 arbitres sont validés. Le rattrapage aura lieu dans les secteurs le 29/09/2019.

Paul MERLIOT annonce que la Ligue compte une nouvelle arbitre FIBA 3x3 : Marie DELACOTE.

Alain CATTELLE ajoute que Nicolas FERNANDES, ancien arbitre du NPDC expatrié en Australie, officie actuellement à la Coupe du Monde en Chine. Paul MERLIOT ajoute que Nicolas a reçu la nationalité australienne.

### **Intervention d'Orlane DANEL**

Orlane DANEL fait un bilan du recyclage des OTM Championnat de France qui s'est déroulé sur 4 sites : Dunkerque, Phalempin, Roye et Denain. Il y a eu 82 participants – 53 ont été validés.

Le rattrapage aura lieu le 29 septembre dans les secteurs. Une vingtaine d'absents au recyclage seront convoqués à une séance à Phalempin.

Orlane organisera également avant le 21 septembre des séances de formation « opérateur des tirs ». 20 clubs se sont inscrits. Les sites de formation seront communiqués très rapidement.

### **COMMISSION DE DISCIPLINE – B. VERKINDT**

Bernard VERKINDT fait un compte-rendu de la formation qu'il a suivi à DAX lors du Campus FFBB.

Il précise que l'ensemble des contenus proposés par la FFBB autour du Vivre Ensemble (VxE) est protégé par la propriété intellectuelle.

Le délai pour la rédaction d'un rapport a été ajouté au règlement, il est de 72h.

Tout licencié sous le coup d'une sanction lors d'une rencontre à rejouer, ne pourra pas participer à la date de la rencontre remise.

Bernard VERKINDT recevra les vice-présidents la semaine prochaine pour faire le bilan de la saison 2018-2019 et explorer les pistes d'amélioration.

### ***BASKET SOLIDAIRE – L. RUWET***

Loredana RUWET fait un point sur les actions à venir :

#### **Tirez pour le Téléthon / Le Basket, un Jouet, un Sourire**

Les affiches pour les deux actions sont en cours de réalisation.

Fin octobre, début novembre, les clubs recevront les deux affiches et une lettre adressée aux présidents de Clubs afin de leur permettre de s'inscrire et de planifier les actions auxquelles ils souhaitent participer.

#### **Tirez pour le Téléthon**

Deux solutions s'offrent à la Ligue pour s'inscrire à l'**AFM** pour l'action « Tirez pour le Téléthon » :

- Soit lors de la réunion qui aura lieu **le samedi 28 septembre 2019** à 14h Espace Beaupré, rue du Beaupré à Haubourdin.
- Soit par l'intermédiaire d'un « doodle ». Des permanences seront mises en place à partir du **24 octobre** pour le retour des contrats qui n'ont pas été rédigés et signés le 28 septembre.

Les fonds récoltés devront impérativement être remontés **au plus tard le 15 janvier 2020.**

#### **Le Basket, un Jouet, un Sourire**

Dès que l'affiche sera réalisée et validée, elle sera envoyée à l'association **LUDOPITAL** pour renouveler notre participation à la collecte de jouets.

### ***TRESORERIE – B. VANHAMME***

Bertrand VANHAMME fait un point sur la trésorerie.

Il a payé :

- 37 270.75 € à la FFBB au titre du solde des mutations
- 181 204.38 € à la FFBB au titre de la 4<sup>ème</sup> échéance des licences
- 176 337.76 € à la FFBB au titre de la 5<sup>ème</sup> échéance des licences
- 24 967.26 € au titre de l'achat du minibus
- 3 291.17€ au titre des honoraires du commissaire aux comptes
- 19 468.50 € au CREPS de Wattignies au titre de la pension des polistes
- 8 800 € au Lycée Saint Martin au titre de la pension des polistes d'Amiens

Il a reçu :

- 26 007.60 € de la FFBB au titre de la ristourne Championnat de France
- 63 097.38 € au titre de la vente du bâtiment de Noyon
- 15 000 € du Conseil Régional au titre de l'aide au fonctionnement de la Ligue
- 22 500 € du Conseil Régional au titre de l'aide au fonctionnement du Pôle d'Amiens
- 18 505.50 € du CREPS au titre de la formation BPJEPS 2017-2018

Bertrand VANHAMME ajoute que le trop perçu de la péréquation 2018-2019 a été reversé aux clubs.

## **CD62 – P. JORE**

Philippe JORE informe les élus que le premier comité directeur du CD62 aura lieu le 18/9.

Il ajoute que deux réunions ont déjà eu lieu : l'une sur le 3x3 et l'autre sur la mise en place du championnat 3x3 en U9.

Au niveau de la mise en place de l'AG 2020, il informe que les groupes de travail sont en cours de constitution.

## **CD59 – A. CATTELLE**

Alain CATTELLE informe que le CD59 a tenu son premier comité directeur le 31 août.

Actuellement le CD59 est en perte de licenciés mais cela est probablement dû au retard de saisie des licences avec photo par les clubs.

Modification de la formation des arbitres : il n'y aura plus de stage à Gravelines. Cette partie sera proposée sur des sites de proximité.

Modification des missions du CTF Anthony ONA EMBO qui interviendra dans les écoles.

Les clubs du CD59 vont être dotés d'un kakémono sur les incivilités.

## **VIVRE ENSEMBLE (VxE) – E. COESTIER**

Elizabeth COESTIER a programmé une réunion de travail avec la commission du CD59 afin de définir les actions qui seront mises en place cette saison. Elle demande au CD62 s'il est possible de missionner une personne sur cette commission.

Elle est invitée à une réunion fédérale sur le basket 3x3.

## **BASKET LOISIR – M. CREPIN**

Mathieu CREPIN annonce que les contacts avec les équipes loisirs sont nombreux.

## **COMMISSION MEDICALE – M. PRZYBYLA**

Michel PRZYBYLA propose d'organiser une réunion de tous les médecins régionaux agréés à Phalempin.

## **COMMUNICATION – M. WEBER**

Martin WEBER a construit le futur site de l'Institut Régional de Formation (IRFFBB).

Il doit prendre rendez-vous avec Fabien FRYDRYSZAK pour modeler la partie Entraîneurs.

Paul MERLIOT lui commande un reportage sur le recyclage des arbitres Jeep Elite qui aura lieu cette semaine au Novotel Lesquin.

L'ordre du jour étant épuisé,

Le Président clôture la séance 21h.

Le Président,  
P. MERLIOT

Le Secrétaire Général,  
O. DERUWEZ